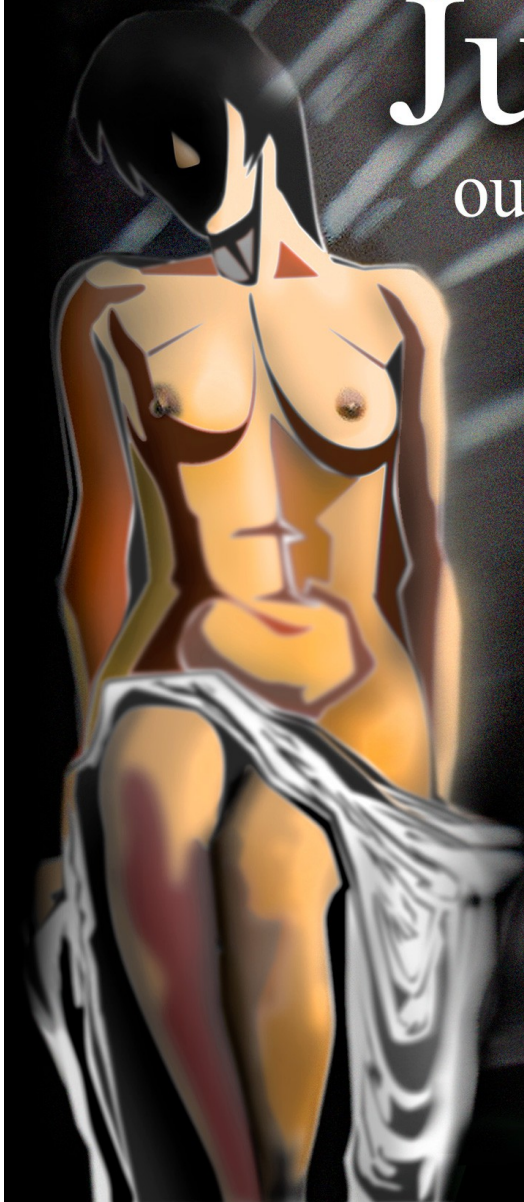


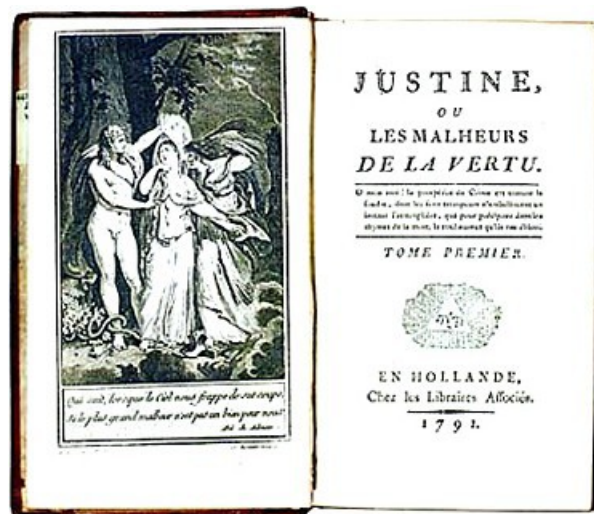
Marquis de
Sade
Justine
ou Les malheurs
de la vertu



Marquis de Sade

Justine

ou
Les malheurs de la vertu



Justine ou les Malheurs de la vertu, édition originale de 1791, ornée d'un frontispice allégorique de Chéry représentant la Vertu entre la Luxure et l'Irréligion. Le nom de l'auteur ne figure pas sur la page de titre et le nom de l'éditeur (Girouard à Paris) est remplacé par la mention : « En Hollande, chez les Libraires associés ».

Sommaire

Avertissement :

Vous êtes en train de consulter un extrait de ce livre.

Voici les caractéristiques de la version complète :

*Comprend 28 illustrations - 8 notes de bas de page - Environ 502 pages au format Ebook.
Sommaire interactif avec hyperliens.*

Remarque sur cette édition numérique.....	3
À propos du Marquis de Sade.....	4
Biographie.....	4
<i>Jeunesse.....</i>	<i>5</i>
<i>Mariage.....</i>	<i>7</i>
<i>Scandales.....</i>	<i>8</i>
<i>Treize années de captivité (Vincennes, Bastille, Charenton).....</i>	<i>12</i>
<i>La Révolution et ses prisons.....</i>	<i>14</i>
<i>Treize ans chez les fous.....</i>	<i>16</i>
<u>Œuvres.....</u>	<u>18</u>
<u>Œuvres anonymes et clandestines.....</u>	<u>18</u>
<u>Œuvres officielles.....</u>	<u>18</u>
<u>Correspondance, Journal de Charenton.....</u>	<u>19</u>
<u>Postérité.....</u>	<u>20</u>
<u>De Sade au sadisme.....</u>	<u>20</u>
<u>Auteur clandestin.....</u>	<u>20</u>
<u>Réhabilitation.....</u>	<u>22</u>
<u>Grands éditeurs et biographes.....</u>	<u>24</u>
<u>Sade philosophe.....</u>	<u>25</u>
<u>Positions sur la religion.....</u>	<u>25</u>
<u>À propos de « Justine »</u>	<u>28</u>
<u>Faut-il avoir peur de lire « Justine » ?</u>	<u>29</u>
<u>Justine : Introduction.....</u>	<u>30</u>
<u>Justine : Partie 1.....</u>	<u>31</u>
<u>Justine : Partie 2.....</u>	<u>137</u>

Remarque sur cette édition numérique

Cette édition a été réalisée par les éditions Humanis.

Nous apportons le plus grand soin à nos éditions numériques en incluant notamment des sommaires interactifs ainsi que des sommaires au format NCX dans chacun de nos ouvrages. Notre objectif est d'obtenir des ouvrages numériques de la plus grande qualité possible.

Si vous trouvez des erreurs dans cette édition, nous vous serions infiniment reconnaissants de nous les signaler afin de nous permettre de les corriger.



Découvrez les autres ouvrages de notre catalogue !

[http : //www.editions-humanis.com](http://www.editions-humanis.com)

Luc Deborde
BP 32059 – 98 897 – Nouméa
Nouvelle-Calédonie

Mail : luc@editions-humanis.com

ISBN des versions numériques : 979-10-219-0045-5

ISBN papier : 979-10-219-0046-2

Septembre 2015.

Illustration de couverture : Luc Deborde, d'après une peinture de Ira Tsantekidou.

À propos du Marquis de Sade

(extrait de Wikipedia)



On ne possède aucun portrait authentique de Sade à l'exception de ce profil du jeune marquis, dessiné par Charles van Loo vers 1760. Les dépositions du procès de Marseille le décrivent, à trente-deux ans, « d'une jolie figure, visage rempli », élégamment vêtu d'un frac gris doublé de bleu, portant canne et épée.

Donatien Alphonse François de Sade, né le 2 juin 1740 et mort le 2 décembre 1814, est un homme de lettres français, romancier et philosophe, longtemps voué à l'anathème en raison de la part accordée dans son œuvre à l'érotisme, associé à des actes de violence et de cruauté (fustigations, tortures, meurtres, incestes, viols, etc.). L'expression d'un athéisme virulent est l'un des thèmes les plus récurrents de ses écrits.

Détenu sous tous les régimes politiques (monarchie, république, consulat, empire), il est resté enfermé — sur plusieurs périodes, pour des raisons et dans des conditions fort diverses — pendant vingt-sept ans sur les soixante-quatorze années que dura sa vie. Lui-même, en passionné de théâtre, écrit : « Les entractes de ma vie ont été trop longs ». Il meurt à l'asile d'aliénés de Charenton.

De son vivant, les titres de « marquis de Sade » ou de « comte de Sade » lui ont été alternativement attribués, mais il est plus connu par la postérité sous son titre de naissance de *marquis*. Dès la fin du XIX^e siècle, il est surnommé le « divin marquis », en référence au « divin Arétin », premier auteur érotique des temps modernes (XVI^e siècle).

Occultée et clandestine pendant tout le XIX^e siècle, son œuvre littéraire est réhabilitée au XX^e siècle par Jean-Jacques Pauvert qui le sort de la clandestinité en publiant ouvertement ses œuvres sous son nom d'éditeur, malgré la censure officielle dont il triomphe par un procès en appel en 1957. La dernière étape vers la reconnaissance est sans doute représentée par l'entrée de Sade dans la Bibliothèque de la Pléiade en 1990.

Son nom est passé à la postérité sous forme de substantif. Dès 1834, le néologisme « sadisme », qui fait référence aux actes de cruauté décrits dans ses œuvres, figure dans un dictionnaire ; le mot finit par être transposé dans toutes les langues.

Biographie

Jeunesse

Sade naît à Paris le 2 juin 1740 à l'hôtel de Condé, de Jean Baptiste, comte de Sade, héritier de la maison de Sade, l'une des plus anciennes maisons de Provence, seigneur de Saumane et de Lacoste, coseigneur de Mazan, et de Marie Éléonore de Maillé (1712-1777), parente et « dame d'accompagnement » de la princesse de Condé.

Baptisé à Saint-Sulpice, les parents, parrain et marraine s'étant fait représenter par des officiers de maison, il reçoit par erreur les prénoms de Donatien Alphonse François au lieu de Donatien Aldonse Louis. Le marquis utilise dans la plupart de ses actes officiels les prénoms qui lui étaient destinés, entretenant une confusion qui aura des conséquences fâcheuses lors de sa demande de radiation sur la liste des émigrés.

Marquis ou comte ?

Il reçoit le titre de marquis, selon l'usage de la famille que Sade rappelle dans une lettre à sa femme de janvier 1784 et qui veut que le chef de famille prenne le titre de comte, et l'aîné de ses fils, du vivant de son père, celui de marquis. En fait, il s'agit là de titres de courtoisie, sans érection par lettres patentes du fief de Sade en fief de dignité et, si Sade est bien qualifié par ses contemporains de marquis jusqu'à la mort de son père en 1767, après celle-ci, il est indifféremment traité de marquis ou de comte : le parlement d'Aix, dans sa condamnation de 1772, lui donne le titre de « marquis de Sade » ainsi que le conseil de famille, réuni en 1787 par ordonnance du Châtelet de Paris ; il est incarcéré à la Bastille en 1784 sous le nom de « sieur marquis de Sade » ; l'inscription de la pierre tombale de sa femme porte la mention de « M^{me} Renée-Pélagie de Montreuil, marquise de Sade » ; mais il est enfermé à Charenton en 1789 sous le nom de « comte de Sade » et son acte de décès de 1814 le qualifie de « comte de Sade ». Quant à Sade lui-même, à partir de 1800 et jusqu'à la fin de sa vie, il signe « D. -A. -F. Sade », sans prétention à un titre quel qu'il soit ni même à une particule : sur l'en-tête de son testament figure : « Donatien-Alphonse-François Sade, homme de lettres ».

Le père du marquis

Le père de Sade est, par droit d'aînesse, le chef de la famille. Il a deux frères, Jean-Louis-Balthazar, commandeur de l'ordre de Malte, puis bailli et grand prieur de Toulouse, et Jacques-François, abbé commendataire d'Ébreuil. Quatre sœurs vivent en religion. La cinquième épouse le marquis de Villeneuve-Martignan qui fit construire à Avignon le bel hôtel seigneurial aujourd'hui musée Calvet, à l'entrée duquel on peut encore voir le blason des Sade. Donatien aime et admire son père autant qu'il ignore sa mère tenue à l'écart par son mari avant de se retirer dans un couvent. Homme d'esprit, grand séducteur, prodigue et libertin, avant de revenir à la religion à l'approche de la cinquantaine, le père du marquis est le premier Sade à quitter la Provence et à s'aventurer à la Cour. Il devient le favori et le confident du prince de Condé qui gouverne la France pendant deux ans à la mort du Régent. À vingt-cinq ans, ses maîtresses se comptent parmi les plus grands noms de la cour : la propre sœur du prince de Condé, M^{lle} de Charolais, ancienne maîtresse royale, les duchesses de La Trémoille, de Clermont, jusqu'à la jeune princesse de Condé, de vingt-deux ans moins âgée que son mari et très surveillée par ce dernier, pour la conquête de laquelle il épousera en 1733 la fille de sa dame d'honneur, M^{lle} de Maillé de Carman, sans fortune, mais alliée à la branche cadette des Bourbon-Condé. Assez lié, comme son frère l'abbé avec Voltaire, il a des prétentions littéraires. Capitaine de dragons dans le régiment du prince, puis aide de camp du Maréchal de Villars pendant les campagnes de 1734-1735, il obtient du roi en 1739 la charge de lieutenant général des provinces de Bresse, Bugey, Valromey et Gex qu'il achète

135 000 livres et qui lui rapporte en gratifications 10 200 livres par an. Il se lance dans la diplomatie, se voit confier une négociation secrète à la cour de Londres, est nommé ambassadeur à la cour de Russie, nomination remise en cause à la mort du tsar Pierre II, puis ministre plénipotentiaire auprès de l'Électeur de Cologne. Sa conduite pendant son ambassade, puis une imprudente attaque contre la maîtresse du roi, lui vaudra le ressentiment de Louis XV et il ne sera plus employé que pour des postes sans conséquence.

Éducation

Donatien passe les trois premières années de sa vie à l'hôtel de Condé éloigné de ses parents. Élevé avec la conviction d'appartenir à une espèce supérieure, sa nature despotique et violente se révèle très tôt :

« Allié par ma mère, à tout ce que le royaume avait de plus grand ; tenant, par mon père, à tout ce que la province de Languedoc pouvait avoir de plus distingué ; né à Paris dans le sein du luxe et de l'abondance, je crus, dès que je pus raisonner, que la nature et la fortune se réunissaient pour me combler de leurs dons ; je le crus, parce qu'on avait la sottise de me le dire, et ce préjugé ridicule me rendit hautain, despote et colère ; il semblait que tout dût me céder, que l'univers entier dût flatter mes caprices, et qu'il n'appartenait qu'à moi seul et d'en former et de les satisfaire. »

De quatre à dix ans, son éducation est confiée à son oncle, l'abbé Jacques-François de Sade, qui l'héberge au château de Saumane près de L'Isle-sur-la-Sorgue, où il s'est retiré après une existence mondaine.

Abbé commendataire d'Ébreuil dans le Bourbonnais, ce cadet de famille avait embrassé l'état ecclésiastique, devenant vicaire général de l'archevêque de Toulouse, puis de celui de Narbonne, en 1735. Chargé, par les états de Languedoc, d'une mission à la cour, il avait résidé plusieurs années à Paris, et s'est lié d'amitié avec Voltaire avec qui il correspondit au moins jusqu'en 1765 (« Vous qui b... mieux que Pétrarque / Et rimez aussi bien que lui » lui écrit ce dernier) et avec Émilie du Châtelet. Historien de Pétrarque, « moins un abbé qu'un seigneur curieux de toutes choses, et singulièrement d'antiquités et d'histoire » selon Maurice Heine (il y a à Saumane une bibliothèque enrichie par l'abbé, un médaillier et un cabinet d'histoire naturelle que le marquis aura toujours fort à cœur de conserver), ce sybarite selon un autre biographe, aime vivre et bien vivre, s'entourant de livres et de femmes.

À dix ans, Donatien entre au collège Louis-le-Grand que dirigent les pères jésuites, établissement alors le mieux fréquenté et le plus cher de la capitale. Les représentations théâtrales organisées par les pères sont sans doute à l'origine de la passion de Sade pour l'art du comédien et la littérature dramatique.

Capitaine au régiment de Bourgogne cavalerie

Il a à peine quatorze ans lorsqu'il est reçu à l'École des cheveu-légers de la garde du roi, en garnison à Versailles, qui n'accepte que des jeunes gens de la plus ancienne noblesse. À dix-sept ans, il obtient une commission de cornette (officier porte-drapeau), au régiment des carabiniers du comte de Provence, frère du futur Louis XVI, et prend part à la guerre de Sept Ans contre la Prusse. À dix-neuf ans, il est reçu comme capitaine au régiment de Bourgogne cavalerie avec l'appréciation suivante : « joint de la naissance et du bien à beaucoup d'esprit ; a l'honneur d'appartenir à M. le prince de Condé par Madame sa mère qui est Maillé-Brézé. »

« Fort dérangé, mais fort brave. » La seule appréciation retrouvée sur ses états de service en 1763 montre que le jeune homme a été un cavalier courageux. Mais il a déjà la pire réputation. Il est joueur, prodigue et débauché. Il fréquente les coulisses des théâtres et les maisons des proxénètes. « Il est assurément peu de plus mauvaises écoles que celles des

garnisons, peu où un jeune homme corrompe plus tôt et son ton et ses mœurs », écrit-il lui-même dans *Aline et Valcour*. Pour se débarrasser d'un fils qu'il sent « capable de faire toutes sortes de sottises », le comte de Sade lui cherche une riche héritière.

Donatien voudrait épouser Laure de Lauris-Castellane, héritière d'une vieille famille du Luberon dont il est amoureux fou et avec qui il a une liaison. Les deux familles se connaissent bien, le grand-père du marquis et M. de Lauris ont été syndics de la noblesse du Comtat Venaissin mais M^{lle} de Lauris est réticente et le comte a fixé son choix sur l'héritière des Montreuil. « Tous les autres mariages ont rompu sur sa très mauvaise réputation » écrit-il.

Mariage

Le 17 mai 1763, le mariage du marquis et de Renée-Pélagie, fille aînée de Cordier de Montreuil, président honoraire à la cour des Aides de Paris, de petite noblesse de robe, mais dont la fortune dépasse largement celle des Sade, est célébré à Paris en l'église Saint-Roch. Les conditions financières ont été âprement négociées par le comte de Sade et la présidente de Montreuil, femme énergique et autoritaire. Il n'existe pas de portrait de Renée-Pélagie. Le comte de Sade la décrit ainsi à sa sœur : « Je n'ai pas trouvé la petite laide, dimanche ; elle est fort bien faite, la gorge fort jolie, le bras et la main fort blanche. Rien de choquant, un caractère charmant. »

La correspondance familiale montre, sans aucun doute possible, que le marquis et la nouvelle marquise se sont entendus à peu près parfaitement. « Il est très bien avec sa femme. Tant que cela durera, je lui passerai tout le reste » (le comte à l'abbé, juin 1763). « Leur tendre amitié paraît bien réciproque » (madame de Montreuil à l'abbé en août). Renée-Pélagie aima son mari tant qu'elle le put, jusqu'au bout de ses forces. Mais le marquis a plusieurs vies. Il continue de fréquenter les bordels, comme celui de la Brissault, et abrite ses nombreuses aventures dans des maisons qu'il loue à Paris, à Versailles et à Arcueil.

Quatre mois après son mariage, il est enfermé au donjon de Vincennes sur ordre du Roi à la suite d'une plainte déposée par une fille galante, Jeanne Testard (voir en note extrait de la déposition). « Petite maison louée, meubles pris à crédit, débauche outrée qu'on allait y faire froidement, tout seul, impiété horrible dont les filles ont cru être obligées de faire leur déposition. », écrit le comte de Sade à son frère l'abbé en novembre 1763. Son intervention et celle des Montreuil le font libérer et assigner à résidence jusqu'en septembre 1764 au château d'Échauffour en Normandie chez ses beaux-parents.

Il succède à son père dans la charge de lieutenant général aux provinces de Bresse, Bugey, Valromey et Gex. Il se rend à Dijon pour prononcer le discours de réception devant le parlement de Bourgogne. De retour à Paris, il a des liaisons avec des actrices connues pour leurs amours vénales avec de grands seigneurs : M^{lle} Colet, dont il tombe amoureux, M^{lle} Dorville, M^{lle} Le Clair, M^{lle} Beauvoisin, qu'il amène à La Coste, où il la laisse passer pour sa femme au grand scandale de sa famille. Il réplique assez brutalement à une de ses tantes, l'abbesse de Saint-Benoît, qui lui adresse une lettre de remontrance :

« Vos reproches sont peu ménagés, ma chère tante. À vous parler vrai, je ne m'attendais pas à trouver dans la bouche d'une sainte religieuse des termes aussi forts. Je ne permets, ne souffre, ni n'autorise, que l'on prenne pour ma femme la personne qui est chez moi. (...) Quand une de vos tantes, mariée comme moi, vivait ici publiquement avec un amoureux, regardiez-vous déjà La Coste comme un lieu maudit ? Je ne fais pas plus de mal qu'elle, et nous en ferons fort peu tous deux. Quant à celui de qui vous tenez ce que vous me dites (*son oncle, l'abbé de Sade, qui réside au château de Saumane*), tout prêtre qu'il est, il a toujours un couple de gueuses chez lui ; excusez, je me sers des mêmes termes que vous ; est-ce un sérail que son château, non, c'est mieux, c'est un b... Pardonnez mes travers, c'est l'esprit de famille que je prends, et si j'ai un reproche à me faire, c'est d'avoir eu le malheur d'y être né.

Dieu me garde de tous les ridicules et vices dont elle fourmille. Je me croirais presque vertueux si Dieu me fait grâce de n'en adopter qu'une partie. Recevez, ma chère tante, les assurances de mon respect. »

En 1767, son père, le comte de Sade, meurt. Le prince de Condé et la princesse de Conti acceptent d'être les parrains de son premier fils, Louis-Marie.

Depuis la fin 1764, il est surveillé par la police. « Il était essentiel, même politiquement, que le magistrat chargé de la police de Paris, sût ce qui se passait chez les personnes notoirement galantes et dans les maisons de débauche. » (Le Noir, successeur de Sartine à la lieutenance générale de police de Paris). Il apparaît dans les rapports de l'inspecteur Marais qui vont devenir, avec les lettres de M^{me} de Montreuil, les principales sources sur la vie du marquis à cette période. L'inspecteur Marais note dans un rapport de 1764 : « J'ai fort recommandé à la Brissault, sans m'en expliquer davantage, de ne pas lui donner de filles pour aller avec lui en petites maisons. ». Le 16 octobre 1767, il prévient : « On ne tardera pas à entendre parler encore des horreurs du comte de Sade. »

Scandales

La première diffusion du nom de Sade dans l'opinion publique n'a rien de littéraire et se fait par les scandales.

Arcueil

On apprend, au printemps 1768, qu'un marquis a abusé de la pauvreté d'une veuve de trente ans, Rose Keller, demandant l'aumône place des Victoires : il a abordé la mendicante, lui a proposé une place de gouvernante et, sur son acceptation, l'a entraînée dans sa petite maison d'Arcueil. Là, il lui a fait visiter la maison, jusqu'à l'entraîner dans une chambre où il l'a attachée sur un lit, fouettée cruellement, enduit ses blessures de pommade et recommencé jusqu'à atteindre l'orgasme en la menaçant de la tuer si elle ne cessait de crier. Pour conclure, il l'a contrainte, puisque c'était le Dimanche de Pâques (sans doute Sade n'a-t-il pas choisi ce jour au hasard), à des pratiques blasphématoires. L'imaginaire collectif multiplie les détails qui viennent pimenter la relation des faits tandis que Restif de la Bretonne contribue à la mauvaise réputation du marquis en transformant la scène de flagellation en séance de vivisection. La rue et les salons s'émeuvent. La lettre de Madame du Deffand à Horace Walpole le 12 avril 1768 en témoigne. Rose réussit à s'enfuir par la fenêtre et à ameuter tout le village. La famille, Sade et Montreuil réunis, se mobilisent pour soustraire Sade à la justice commune et le placer sous la juridiction royale. Pendant sept mois, il est incarcéré au château de Saumur, puis à celui de Pierre-Scise. La plaignante reçoit de l'argent. L'affaire est jugée au Parlement en juin et le roi, à la demande de la comtesse de Sade — le comte étant mort un an plus tôt — fait libérer le coupable en novembre, mais lui enjoint de se retirer dans ses terres.

Marseille

En 1769, Sade est en Provence. Bals et comédies se succèdent à La Coste. En mai, naît à Paris son deuxième fils, Donatien-Claude-Armand, chevalier de Sade. Fin septembre, il voyage un mois en Hollande : Bruxelles, Rotterdam, La Haye, Amsterdam, peut-être pour y vendre un texte érotique. L'année suivante, il part pour l'armée pour y prendre ses fonctions de capitaine-commandant au régiment de Bourgogne cavalerie, mais l'officier supérieur qui le reçoit refuse de lui laisser prendre son commandement. En 1771, il vend sa charge de capitaine commandant. Sa carrière militaire est terminée. Naissance de sa fille Madeleine Laure. Il passe la première semaine de septembre à la prison parisienne pour dettes de For-l'Évêque. Début novembre, il est à Lacoste avec sa femme, ses trois enfants, et sa jeune belle-

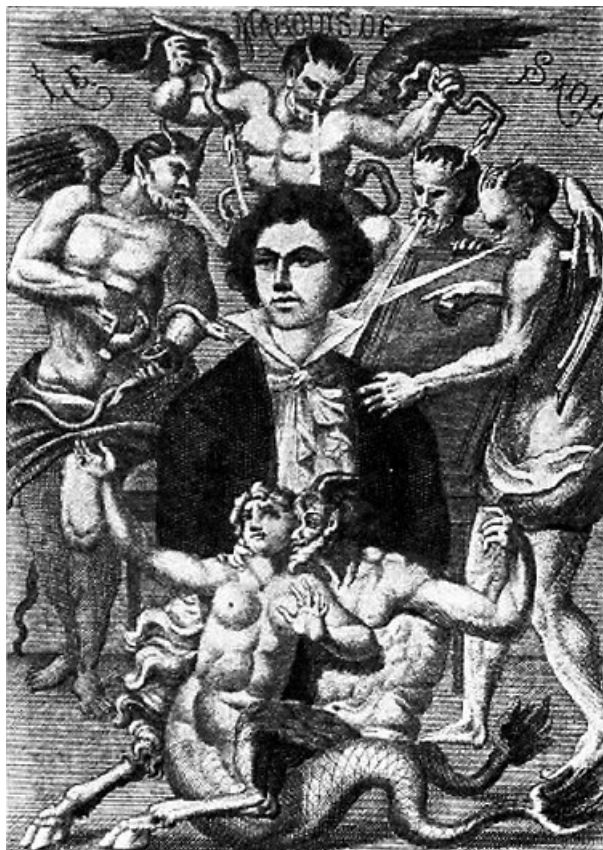
sœur de dix-neuf ans, Anne-Prospère de Launey, chanoinesse séculière chez les bénédictines, avec laquelle il va avoir une liaison violente et passionnée.



Anne-Prospère de Launey.

« Je jure à M. le marquis de Sade, mon amant, de n'être jamais qu'à lui... »

Sade a trente ans. Il mange la dot de sa femme et ses revenus. Il fait réparer son château de Lacoste (bien dégradé) de quarante-deux pièces, donne libre cours à sa passion pour la comédie : construction d'un théâtre à Mazan, aménagement de celui de Lacoste, embauche de comédiens. Il envoie des invitations à la noblesse des environs à des fêtes et à des représentations théâtrales dont il est le régisseur et le maître de scène. Nous avons le programme des vingt-cinq soirées théâtrales qui étaient prévues du 3 mai au 22 octobre 1772 à Lacoste et à Mazan et qui seront interrompues le 27 juin par l'affaire de Marseille : des pièces de Voltaire, Destouches, Chamfort, Gresset, Regnard, Sedaine, *Le Père de famille* de Diderot. Il remporte un franc succès et toutes et tous le trouvent « fort séduisant, d'une élégance extrême, une jolie voix, des talents, beaucoup de philosophie dans l'esprit ». L'argent fait défaut, il s'endette pour payer ses « folles dépenses » (M^{me} de Montreuil). « Si sa passion dure, elle l'aura bientôt ruinée. » (abbé de Sade).



Portrait imaginaire du XIX^e siècle, par H. Biberstein : Sade soumis aux quatre vents des suggestions diaboliques

Tout aurait pu tomber dans l'oubli si le scandale n'avait à nouveau éclaté en juin 1772. L'affaire de Marseille succède à celle d'Arcueil. Il ne s'agit plus cette fois d'une fille mais de quatre. Le marquis a proposé à ses partenaires sexuelles des pastilles à la cantharide. Deux filles se croient empoisonnées, les autres sont malades. Comme en 1768, la rumeur enfle. Le récit des *Mémoires secrets* de Bachaumont daté du 25 juillet 1772 en témoigne. L'aphrodisiaque est présenté dans l'opinion comme un poison. La participation active du valet justifie l'accusation de sodomie, punie alors du bûcher. La condamnation du parlement de Provence est cette fois la peine de mort pour empoisonnement et sodomie à l'encontre du marquis et de son valet.

Sade s'enfuit en Italie avec sa jeune belle-sœur. Les amants sont à Venise fin juillet, visitent quelques autres villes d'Italie, puis la chanoinesse rentre brusquement en France à la suite d'une infidélité du marquis. Ce dernier a fixé sa résidence en Savoie, mais le roi de Sardaigne le fait arrêter le 8 décembre 1772 à Chambéry à la demande de sa famille et incarcérer au fort de Miolans. M^{me} de Sade achète des gardiens et le fait évader le 30 avril 1773. Réfugié clandestinement dans son château — officiellement il est à l'étranger — le marquis échappe aux recherches, prenant le large quand il y a des alertes. Le 16 décembre 1773, un ordre du Roi enjoint au lieutenant général de police de s'assurer de sa personne. Dans la nuit du 6 janvier 1774, un exempt suivi de quatre archers et d'une troupe de cavaliers de la maréchaussée envahit le château. Sans résultat. En mars, Sade prend la route de l'Italie, déguisé en curé (« M. le curé a très bien fait son voyage à ce que dit le voiturier, excepté que la corde du bac où il était ayant cassé sur la Durance que l'on passe pour aller s'embarquer à Marseille, les passagers voulaient se confesser. », écrit Madame de Sade le 19 mars. L'idée de devenir confesseur a dû intéresser Sade, malgré son manque d'entrain, commente Jean-Jacques Pauvert).

La marquise et sa mère travaillent à obtenir la cassation de l'arrêt d'Aix, mais l'affaire de Marseille l'a cette fois coupé de son milieu. L'affaire des petites filles va le couper de sa famille.

« Nous sommes décidés, par mille raisons, à voir très peu de monde cet hiver... » écrit le marquis en novembre 1774. Il a recruté à Lyon et à Vienne comme domestiques cinq « très jeunes » filles et un jeune secrétaire ainsi que « trois autres filles d'âge et d'état à ne point être redemandées par leurs parents » auxquelles s'ajoute l'ancienne domesticité. Mais bientôt les parents déposent une plainte « pour enlèvement fait à leur insu et par séduction ». Une procédure criminelle est ouverte à Lyon. Le scandale est cette fois étouffé par la famille (toutes les pièces de la procédure ont disparu), mais l'affaire des petites filles nous est connue par les lettres conservées par le notaire Gaufridy (voir Correspondance), publiées en 1929 par Paul Bourdin. « Les lettres du fonds Gaufridy ne disent pas tout, écrit ce dernier, mais elles montrent nettement ce que la prudence de la famille et les ordres du roi ont dérobé à la légende du marquis. Ce n'est pas dans les affaires trop célèbres de la Keller et de Marseille, mais dans les égarements domestiques de M. de Sade qu'il faut chercher la cause d'un emprisonnement qui va durer près de quatorze années et qui commence au moment même où l'on poursuit l'absolution judiciaire des anciens scandales. On verra par la suite avec quel soin madame de Montreuil s'est préoccupée de faire disparaître les traces de ces orgies. L'affaire est grave car le marquis a de nouveau joué du canif. Une des enfants, la plus endommagée, est conduite en secret à Saumane chez l'abbé de Sade qui se montre très embarrassé de sa garde et, sur les propos de la petite victime, accuse nettement son neveu. Une autre fille, Marie Tussin, du hameau de Villeneuve-de-Marc, a été placée dans un couvent de Caderousse, d'où elle se sauvera quelques mois plus tard. Le marquis prépare une réfutation en règle de ce qu'a dit l'enfant confiée à l'abbé, mais elle n'est pas la seule à avoir parlé. Les fillettes d'ailleurs n'accusent point la marquise et parlent au contraire d'elle « comme étant la première victime d'une fureur qu'on ne peut regarder que comme folie ». Leurs propos sont d'autant plus dangereux qu'elles portent, sur leurs corps et sur leurs bras, les preuves de leurs dires. Les priapées de la Coste ont peut-être inspiré les fantaisies littéraires des Cent vingt jours de Sodome, mais le canevas établi par le marquis passe de loin ces froides amplifications. C'est un sabbat mené à bave-bouche avec le concours de l'office. Gothon y a probablement chevauché le balai sans entrer dans la danse, mais Nanon y a pris une part dont elle va rester toute alourdie ; les petites ravaudeuses de la marquise y ont livré leur peau au jeu des boutonnières et le jeune secrétaire a dû y faire la partie de flûte. »

Pour changer d'air, le marquis reprend la route de l'Italie le 17 juillet 1775 sous le nom de comte de Mazan. Il reste à Florence jusqu'au 21 octobre, puis se rend à Rome. De janvier à mai 1776, il est à Naples ; il fait expédier à Marseille deux grandes caisses pleines de curiosités et d'antiquailles, mais il s'ennuie en Italie. Son retour en août à Lacoste fait surgir de nouvelles menaces. Le 17 janvier, le père d'une jeune servante (que M. et M^{me} de Sade ont rebaptisé Justine !) vient réclamer sa fille et tire sur Sade. « Il a dit qu'il lui avait été dit qu'il pouvait me tuer en toute assurance et qu'il ne lui arriverait rien » s'indigne Sade à Gaufridy. Contre les avis de son entourage provençal (l'avocat aixois Reinaud qui a prévu l'événement écrit à Gaufridy le 8 février : « le marquis donne dans le pot au noir comme un nigaud [...] Sur ma parole, le mois ne s'écoule point que notre champion soit coffré à Paris. » Peu de jours après, il demande « si notre Priape respire toujours le bon air »), le marquis décide de se rendre à Paris fin janvier.

Il est arrêté dans la capitale le 13 février 1777 et incarcéré au château de Vincennes par lettre de cachet, à l'instigation de sa belle-mère, Madame de Montreuil. Cette mesure lui évite l'exécution, mais l'enferme dans une prison en attendant le bon vouloir du gouvernement et de la famille. Or la famille a maintenant peur de ses excès. Elle a soin de faire casser la condamnation à mort par le parlement de Provence (le marquis profitera de son transfert à Aix

pour s'évader une nouvelle fois et se réfugier à Lacoste ; il sera repris au bout de quarante jours), mais sans faire remettre le coupable en liberté.

Treize années de captivité (Vincennes, Bastille, Charenton)

« Le plus honnête, le plus franc et le plus délicat des hommes, le plus compatissant, le plus bienfaisant, idolâtre de mes enfants, pour le bonheur desquels je me mettrais au feu (...) Voilà mes vertus. Pour quant à mes vices : impérieux, colérique, emporté, extrême en tout, d'un dérèglement d'imagination sur les mœurs qui de la vie n'a eu son pareil, athée jusqu'au fanatisme, en deux mots me voilà, et encore un coup, ou tuez-moi ou prenez-moi comme cela ; car je ne changerai pas »

Tel est le portrait que Sade trace de lui-même, dans une lettre à sa femme de septembre 1783. Et il ajoute :

« Si, comme vous le dites, on met ma liberté au prix du sacrifice de mes principes ou de mes goûts, nous pouvons nous dire un éternel adieu, car je sacrifierais, plutôt qu'eux, mille vies et mille libertés, si je les avais. »

Sade a trente-huit ans. Il restera onze ans enfermé, à Vincennes puis à la Bastille. À Vincennes, il est « enfermé dans une tour sous dix-neuf portes de fer, recevant le jour par deux petites fenêtres garnies d'une vingtaine de barreaux chacune ». Il devient pour ses geôliers *Monsieur le 6*, d'après son numéro de cellule (que l'on visite encore aujourd'hui) selon l'usage dans les forteresses royales. À la Bastille, il est enfermé, au 2^e puis au 6^e étage de la tour Liberté. Chaque tour comporte 4, 5 ou 6 chambres superposées, généralement octogonales, de 6 à 7 mètres de largeur, avec environ 5 mètres sous plafond et une grande fenêtre barrée d'une triple grille. Comme à Vincennes, il devient la *Deuxième Liberté*.

Il a droit à un traitement de faveur, payant une forte pension. M^{me} de Montreuil, sa famille attendent de lui une conduite assagie pour faire abrégier sa détention. Ce sera tout le contraire : altercation avec d'autres prisonniers dont Mirabeau, violences verbales et physiques, menaces, lettres ordurières à sa belle-mère et même à sa femme qui lui est pourtant entièrement dévouée. La présidente de Montreuil ne juge pas possible une libération. En 1785, sa femme écrit : « M. de Sade, c'est toujours la même chose : il ne peut retenir sa plume et cela lui fait un tort incroyable. » « L'effervescence de caractère ne change point » souligne M^{me} de Montreuil, « un long accès de folie furieuse » note Le Noir, traité dans une lettre de juillet 1783 de « foutu ganache » et de « protecteur-né des bordels de la capitale ».

La libération devenant improbable, la rage s'éternise dans ses lettres de Vincennes et de la Bastille :

« Depuis que je ne puis plus lire ni écrire (*de janvier à juillet 83, Sade perd presque totalement l'usage d'un œil*), voilà le cent onzième supplice que j'invente pour elle (*sa belle-mère Madame de Montreuil*). Ce matin, je la voyais écorchée vive, traînée sur des chardons et jetée ensuite dans une cuve de vinaigre. Et je lui disais : exécrationnable créature, voilà, pour avoir vendu ton gendre à des bourreaux ! Voilà, pour avoir ruiné et déshonoré ton gendre ! Voilà, pour lui avoir fait perdre les plus belles années de sa vie, quand il ne tenait qu'à toi de le sauver après son jugement ! »

« Ma façon de penser, dites-vous, ne peut être approuvée. Eh, que m'importe ! Bien fou est celui qui adopte une façon de penser pour les autres ! Ma façon de penser est le fruit de mes réflexions ; elle tient à mon existence, à mon organisation. Je ne suis pas maître de la changer ; je le serais, que je ne le ferais pas. Cette façon de penser que vous blâmez fait l'unique consolation de ma vie ; elle allège toutes mes peines en prison et j'y tiens plus qu'à la vie. **Ce n'est point ma façon de penser qui a fait mon malheur, c'est celle des autres.** »

Ce qui n'exclut pas chez le prisonnier Sade le recours à l'ironie :

« Si j'avais eu *Monsieur le 6* à guérir, je m'y serais pris bien différemment, car au lieu de l'enfermer avec des anthropophages, je l'aurais clôturé avec des filles ; je lui en aurais fourni en si bon nombre que le diable m'emporte si, depuis sept ans qu'il est là, l'huile de la lampe n'était pas consumée ! Quand on a un cheval trop fougueux, on le galope dans les terres labourées ; on ne l'enferme pas à l'écurie. (...) *Monsieur le 6*, au milieu d'un sérail, serait devenu *l'ami des femmes* ; uniquement occupé de servir les dames et de satisfaire leurs délicats désirs, *Monsieur le 6* aurait sacrifié tous les siens. Et voilà comme, dans le sein du vice, je l'aurais ramené à la vertu ! »

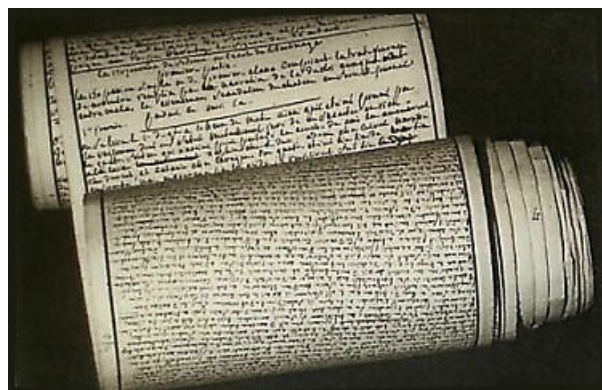
Ou lorsque l'administration pénitentiaire lui refuse les Confessions de Jean-Jacques Rousseau :

« Me refuser les Confessions de Jean-Jacques est encore une excellente chose, surtout après m'avoir envoyé Lucrèce et les dialogues de Voltaire ; ça prouve un grand discernement, une judiciaire profonde dans vos directeurs. Hélas ! ils me font bien de l'honneur, de croire qu'un auteur déiste puisse être un mauvais livre pour moi ; je voudrais bien en être encore là. Vous n'êtes pas sublimes dans vos moyens de cure, Messieurs les directeurs ! (...) Ayez le bon sens de comprendre que Rousseau peut être un auteur dangereux pour de lourds bigots de votre espèce, et qu'il devient un excellent livre pour moi. Jean-Jacques est à mon égard ce qu'est pour vous une Imitation de Jésus-Christ. La morale et la religion de Rousseau sont des choses sévères pour moi, et je les lis quand je veux m'édifier (...) Vous avez imaginé faire merveille, je le parierais, en me réduisant à une abstinence atroce sur le péché de la chair. Eh bien, vous vous êtes trompés : **vous avez échauffé ma tête, vous m'avez fait former des fantômes qu'il faudra que je réalise.** »

Sans oublier des accès de folâtrerie dignes de Molière, ainsi sa réplique à son valet La Jeunesse le 8 octobre 1779 :

« Tu fais l'insolent, mon fils ! Si j'étais là je te rosserais... Comment, vieux jean foutre de singe, visage de chiendent barbouillé de jus de mûre, échalas de la vigne de Noé, arête de la baleine de Jonas, vieille allumette de briquet de bordel, chandelle rance de vingt-quatre à la livre, sangle pourrie du baudet de ma femme, (...) Ah, vieille citrouille confite dans du jus de punaise, troisième corne de la tête du diable, figure de morue allongée comme les deux oreilles d'une huître, savate de maquerelle, linge sale des choses rouges de Milli Printemps (*Mlle de Rousset*), si je te tenais, comme je t'en froterais avec ton sale groin de pomme cuite qui ressemble à des marrons qui brûlent, pour t'apprendre à mentir de la sorte. »

L'incarcération l'amène à chercher dans l'imaginaire des compensations à ce que sa situation a de frustrant. Son interminable captivité excite jusqu'à la folie son imagination. Condamné pour débauches outrées, il se lance dans une œuvre littéraire qui s'en prend aux puissances sociales que sont la religion et la morale. « En prison entre un homme, il en sort un écrivain. » note Simone de Beauvoir.



Le rouleau de la Bastille

Le 22 octobre 1785, il entreprend la mise au net des brouillons des *Cent Vingt Journées de Sodome*, sa première grande œuvre, un « gigantesque catalogue de perversions » selon Jean Paulhan. Afin d'éviter la saisie de l'ouvrage, il en recopie le texte d'une écriture minuscule et serrée sur 33 feuillets de 11,5 cm collés bout à bout et formant une bande de 12 m de long, remplie des deux côtés.

Le 2 juillet 1789, « il s'est mis hier à midi à sa fenêtre, et a crié de toutes ses forces, et a été entendu de tout le voisinage et des passants, qu'on égorgeait, qu'on assassinait les prisonniers de la Bastille, et qu'il fallait venir à leur secours » rapporte le marquis de Launay, gouverneur de la Bastille qui obtient le transfert de « cet être que rien ne peut réduire » à Charenton, alors hospice de malades mentaux tenus par les frères de la Charité. On ne lui laisse rien emporter. « Plus de cent louis de meubles, six cents volumes dont quelques-uns fort chers et, ce qui est irréparable, quinze volumes de mes ouvrages manuscrits (...) furent mis sous le scellé du commissaire de la Bastille. » La forteresse ayant été prise, pillée et démolie, Sade ne retrouvera ni le manuscrit, ni les brouillons. La perte d'un tel ouvrage lui fera verser des « larmes de sang ».

Gilbert Lely a reconstitué l'itinéraire du manuscrit qui a été trouvé dans la chambre même du marquis, à la Bastille, par Arnoux de Saint-Maximin. Il devient la possession de la famille de Villeneuve-Trans qui le conservera pendant trois générations. À la fin du XIX^e siècle, il est vendu à un psychiatre berlinois Iwan Bloch, qui publiera en 1904, sous le pseudonyme d'Eugène Dühren, une première version comportant de nombreuses erreurs de transcription. En 1929, Maurice Heine, mandaté par le célèbre couple de mécènes Charles et Marie-Laure de Noailles — cette dernière née Bischoffsheim étant une descendante du marquis — rachète le manuscrit et en publie, de 1931 à 1935, une version, qui, en raison de sa qualité, doit être considérée comme la véritable originale. En 1985, le manuscrit est vendu par une descendante du vicomte, à Genève, au collectionneur de livres rares Gérard Nordmann (1930-1992). Il a été exposé pour la première fois en 2004, à la Fondation Martin Bodmer, près de Genève.

La Révolution et ses prisons

Rendu à la liberté le 2 avril 1790 par l'abolition des lettres de cachet, Sade s'installe à Paris. Il a cinquante ans. Il est méconnaissable, physiquement marqué par ces treize années. Il a prodigieusement grossi. « J'ai acquis, faute d'exercice, une corpulence si énorme qu'à peine puis-je me remuer. » reconnaît-il.

La marquise, réfugiée dans un couvent, demande la séparation de corps et l'obtient. Il fait la connaissance de Marie-Constance Quesnet, « Sensible », une comédienne de 33 ans qui ne le quittera plus jusqu'à sa mort. Il n'aspire plus qu'à couler des jours paisibles d'homme de lettres, vivant bourgeoisement des revenus de ses terres de Provence. Les dévergondages de son imagination, il les réserve désormais à son œuvre. Dès que je serai libre, avait-il prévenu en 1782, « ce sera avec une bien grande satisfaction que, me relivrant à mon seul genre, je quitterai les pinceaux de Molière pour ceux de l'Arétin ».

Ses fils émigrent, il ne les suit pas. Il essaie de faire jouer ses pièces sans grand succès. Sa qualité de ci-devant le rend a priori suspect. Pour survivre, il se lance dans la cause populaire et met ses talents d'homme de lettres au service de sa section de la place Vendôme, la section des Piques — à laquelle appartient Robespierre (et les Montreuil ! Sade ne profitera pas de cet retournement de situation pour se venger de sa belle-mère qui l'a fait enfermer à Vincennes et à la Bastille ; bien au contraire, il sauvera ses beaux-parents pendant sa présidence de section)

En 1792, « Louis Sade, homme de lettres » est nommé secrétaire, puis en juillet 1793, président de sa section. Le 9 octobre 1793, il prononce le *Discours aux mânes de Marat et de Le Peletier* lors de la cérémonie organisée en hommage aux deux « martyrs de la liberté ».

Entraîné par le succès de ses harangues et de ses pétitions, emporté par sa ferveur athée, il prend des positions extrêmes en matière de déchristianisation, au moment où le mouvement va être désavoué par Robespierre et les sans-culottes les plus radicaux éliminés de la scène (les Hébertistes vont être exécutés le 24 mars).

Le 15 novembre, il est chargé de rédiger et de lire à la Convention, en présence de Robespierre qui déteste l'athéisme et les mascarades antireligieuses, une pétition sur l'abandon des « illusions religieuses » au nom de six sections :

« Législateurs, le règne de la philosophie vient anéantir enfin celui de l'imposture (...) Envoyons la courtisane de Galilée se reposer de la peine qu'elle eut de nous faire croire, pendant dix-huit siècles, qu'une femme peut enfanter sans cesser d'être vierge ! Congédions aussi tous ses acolytes ; ce n'est plus auprès du temple de la Raison que nous pouvons révéler encore des Sulpice ou des Paul, des Magdeleine ou des Catherine... »

Il s'expose imprudemment en cette occasion. « Sa masse considérable était-elle couverte d'une chasuble ? Tient-il la crosse en main ? A-t-il posé la mitre sur ses cheveux presque blancs ? Au moins – c'était pratiquement obligatoire en novembre 93, dans sa position, un bonnet rouge ? » se demande Pauvert. Une semaine plus tard, Robespierre répond dans son *Discours pour la liberté des cultes* prononcé au club des Jacobins : « Nous déjouerons dans leurs marches contre-révolutionnaires ces hommes qui n'ont eu d'autre mérite que celui de se parer d'un zèle anti-religieux... Oui, tous ces hommes faux sont criminels, et nous les punirons malgré leur apparent patriotisme. » Lever écrit : « Robespierre et Sade ! Le premier, cravaté de roideur vertueuse ne pouvait que mépriser l'adiposité de son collègue de section. Ce prototype du voluptueux lui inspira sûrement, dès la première rencontre, un insupportable dégoût (...) L'antipathie de Robespierre dut se changer en haine après la pétition du 15 novembre. » Le 8 décembre, Sade est incarcéré aux Madelonnettes comme suspect. En janvier 1794, il est transféré aux Carmes, puis à Saint-Lazare. Le 27 mars, Constance Quesnet réussit à le faire transférer à Picpus, dans une maison de santé hébergeant de riches « suspects » incarcérés dans différentes prisons de Paris que l'on faisait passer pour malades, la maison Coignard, voisine et concurrente de la pension Belhomme que Sade qualifie en 1794 de paradis terrestre.

Le 26 juillet (8 thermidor) il est condamné à mort par Fouquier-Tinville pour *intelligences et correspondances avec les ennemis de la République* avec vingt-huit autres accusés. Le lendemain (9 thermidor), l'huissier du Tribunal se transporte dans les diverses maisons d'arrêt de Paris pour les saisir au corps, mais cinq d'entre eux manquent à l'appel, dont Sade. Il est sauvé par la chute de Robespierre et quitte Picpus le 15 octobre. À quoi doit-il d'avoir échappé à la guillotine ? au désordre des dossiers et à l'encombrement des prisons comme le pense Lely, ou aux démarches et aux pots-de-vin de Constance Quesnet qui a des amis au Comité de sûreté générale, comme le croient ses deux plus récents biographes Pauvert et Lever ? On en est réduit aux hypothèses.

« Ma détention nationale, la guillotine sous les yeux, écrit Sade à son homme d'affaires provençal le 21 janvier 1795, m'a fait cent fois plus de mal que ne m'en avaient fait toutes les bastilles imaginables. »

En 1795, il publie *Aline et Valcour* « par le citoyen S*** » et la *Philosophie dans le boudoir* suivie de la mention « Ouvrage posthume de l'auteur de *Justine* ». En 1796, il vend le château de La Coste au député du Vaucluse Rovère. Il voyage en Provence avec Constance Quesnet de mai à septembre 1797 pour essayer de vendre les propriétés qui lui restent mais son nom se trouve par erreur sur la liste des émigrés du Vaucluse, l'administration le confondant avec son fils Louis-Marie qui a émigré, ce qui place ses biens sous séquestre et le prive de ses principaux revenus. Sa situation s'est considérablement dégradée. Aux abois, couvert de dettes, il doit gagner sa vie.

La production d'ouvrages clandestins pornographiques devient pour Sade une bénéfique ressource financière : en 1799, *La Nouvelle Justine* suivi de *l'Histoire de Juliette, sa sœur*, qu'il désavoue farouchement, lui permet de payer ses dettes les plus criardes. Les saisies de l'ouvrage n'interviendront qu'un an après sa sortie, mais déjà, l'étau se resserre. La presse se déchaîne contre lui et persiste à lui attribuer *Justine* en dépit de ses dénégations.

On lit dans *l'Ami des lois* du 29 août 1799 : « On assure que de Sade est mort. Le nom seul de cet infâme écrivain exhale une odeur cadavéreuse qui tue la vertu et inspire l'horreur : il est auteur de *Justine ou les Malheurs de la vertu*. Le cœur le plus dépravé, l'esprit le plus dégradé, l'imagination la plus bizarrement obscène ne peuvent rien inventer qui outrage autant la raison, la pudeur, l'humanité. »

Treize ans chez les fous

Le 6 mars 1801 une descente de police a lieu dans les bureaux de son imprimeur. Le Consulat a remplacé le Directoire. Le Premier Consul Bonaparte négocie la réconciliation de la France et de la papauté et prépare la réouverture de Notre-Dame. On est plus chatouilleux sur les questions de morale. Sade est arrêté. Il va être interné, sans jugement, de façon totalement arbitraire, à Sainte-Pélagie. En 1803, son attitude provoque des plaintes qui obligent les autorités à le faire transférer le 14 mars à Bicêtre, la « Bastille de la canaille », séjour trop infamant pour la famille qui obtient le 27 avril un nouveau transfert à l'asile de Charenton comme fou. Comme il jouissait de toutes ses facultés mentales, on invoqua l'obsession sexuelle : « Cet homme incorrigible, écrit le préfet Dubois, est dans un état perpétuel de démence libertine. »

Il reste, dans les *Souvenirs* de Charles Nodier, un portrait de Sade au moment de son transfert : « Un de ces messieurs se leva de très bonne heure parce qu'il allait être transféré, et qu'il en était prévenu. Je ne remarquai d'abord en lui qu'une obésité énorme, qui gênait assez ses mouvements pour l'empêcher de déployer un reste de grâce et d'élégance dont on retrouvait les traces dans l'ensemble de ses manières et dans son langage. Ses yeux fatigués conservaient cependant je ne sais quoi de brillant et de fin, qui s'y ranimait de temps à autre comme une étincelle expirante sur un charbon éteint. » À Charenton, il jouit de conditions privilégiées. Il occupe une chambre agréable que prolonge une petite bibliothèque, le tout donnant sur la verdure du côté de la Marne. Il se promène dans le parc à volonté, tient table ouverte, reçoit chez lui certains malades ou leur rend visite. Constance Quesnet, se faisant passer pour sa fille naturelle, vient le rejoindre en août 1804 et occupe une chambre voisine. Aussitôt enfermé, et pendant des années, il proteste et s'agite. Il fait l'objet d'une étroite surveillance. Sa chambre est régulièrement visitée par les services de police, chargés de saisir tout manuscrit licencieux qui pourrait s'y trouver. Le 5 juin 1807, la police saisit un manuscrit, *Les Journées de Florbelle*, « dix volumes d'atrocités, de blasphèmes, de scélératesse, allant au-delà des horreurs de *Justine* et de *Juliette* » écrit le préfet Dubois à son ministre Fouché.

Sade sympathise avec le directeur de Charenton, M. de Coulmier. Ce dernier avait toujours cru aux vertus thérapeutiques du spectacle sur les maladies mentales. De son côté, le marquis nourrissait une passion sans bornes pour le théâtre. Il va devenir l'ordonnateur de fêtes qui défrayèrent la chronique de l'époque.

.....
Fin de cet extrait de livre

Pour télécharger ce livre en entier, cliquez sur le lien ci-dessous :

- ¹ Siècles à venir ! Vous ne verrez plus ce comble d'horreurs et d'infamie
- ² Le marquis de Bièvre en fit-il jamais un qui lui valut celui du Nazaréen à son disciple : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église » ? Et qu'on vienne nous dire que les calembours sont de notre siècle !
- ³ Voyez un petit ouvrage intitulé : Les Jésuites en belle humeur.
- ⁴ Voyez l'Histoire de Bretagne, par dom Lobineau.
- ⁵ Qu'on ne prenne pas ceci pour une fable : ce malheureux personnage a existé dans Lyon même. Ce que l'on dit ici de ses manœuvres est exact : il a coûté l'honneur à quinze ou vingt mille petites malheureuses : son opération faite, on les embarquait sur le Rhône, et les villes dont il s'agit n'ont été trente ans peuplées d'objets de débauches que par les victimes de ce scélérat. Dans cet épisode-ci, il n'y a de romanesque que le nom.
- ⁶ L'empereur chinois Kié avait une femme aussi cruelle et aussi débauchée que lui ; le sang ne leur coûtait rien à répandre, et pour leur seul plaisir, ils en versaient journellement des flots ; ils avaient, dans l'intérieur de leur palais, un cabinet secret où les victimes s'immolaient sous leurs yeux pendant qu'ils jouissaient. Théo, l'un des successeurs de ce prince, eut comme lui une femme très cruelle ; ils avaient inventé une colonne d'airain que l'on faisait rougir, et sur laquelle on attachait des infortunés sous leurs yeux : « La princesse, dit l'historien dont nous empruntons ces traits, s'amusait infiniment des contorsions et des cris de ces tristes victimes ; elle n'était pas contente si son mari ne lui donnait fréquemment ce spectacle. » (Hist. des Conj., tome VII, page 43.)
- ⁷ Ce jeu, qui a été décrit plus haut, était fort en usage chez les Celtes dont nous descendons (voyez l'Histoire des Celtes, par M. Peloutier) ; presque tous ces écarts de débauches, ces passions singulières du libertinage, en partie décrites dans ce livre et qui éveillent ridiculement aujourd'hui l'attention des lois, étaient jadis ou des jeux de nos ancêtres qui valaient mieux que nous, ou des coutumes légales, ou des cérémonies religieuses : maintenant nous en faisons des crimes. Dans combien de cérémonies pieuses des païens faisait-on usage de la fustigation ! Plusieurs peuples employaient ces mêmes tourments ou passions pour installer leurs guerriers, cela s'appelait Huscanaver (voyez les cérémonies religieuses de tous les peuples de la terre). Ces plaisanteries, dont tout l'inconvénient peut être au plus la mort d'une catin, sont des crimes capitaux à présent ! Vivent les progrès de la civilisation ! Comme ils coopèrent au bonheur de l'homme, et comme nous sommes bien plus fortunés que nos aïeux !
- ⁸ Quant aux moines de Sainte-Marie-des-Bois, la suppression des ordres religieux découvrira les crimes atroces de cette horrible engeance.

1

2

3

4

5

6

7

8